

**Synthèse des rapports financiers annuels sur les programmes de DPE (,000\$)**

Notes	Base An 0 00/01	Total An 1 01/02	Total An 2 02/03	Total An 3 03/04	Total An 4 04/05	Total An 5 05/06	Changm't supérieur à base
DPE – Services de garde à l'enfance							
DPE – Soutien au revenu pour les familles							
DPE – Tous les autres programmes et services							
<b>Investissement total – tous prog. DPE</b>							
Moins: transferts fédéraux totaux	0	1 300	1 700	2 300	2 800	6 100	6 100
<b>Contributions prov. dans prog. DPE ou (transferts fédéraux non encore investis)</b>							

**OBSERVATIONS**

Rapports publics disponibles jusqu'en 2002-03 mais le tableau des investissements n'a pu être rempli faute d'informations. Notamment, nous n'avons pas pu déterminer les programmes et services de base en matière de DPE ni les changements au plan des investissements dans ces mêmes programmes et services les années subséquentes. Nous ne pouvons pas confirmer ce à quoi ont servi les transferts fédéraux jusqu'en 2005-06.

Par ailleurs, les rapports décrivent plusieurs nouveaux programmes ou améliorations de programmes tels MIKE (amélioration de la qualité), la maternelle et les services pour l'intégration d'enfants à besoins particuliers.

**NOTES**

Voici des exemples d'informations manquantes et de difficultés rencontrées:

1. Les subventions versées aux services de garde sont décrites dans le rapport 2001-02, p. 19. On précise que l'augmentation des subventions est une priorité (p. 15). Il est indiqué que les dépenses à cet égard ont augmenté de 1,2 % l'année précédente et que 40 000\$ des transferts fédéraux y ont été affectés en 2002-03. Mais on ne mentionne aucun montant relié à ces subventions dans le rapport 2001-02 ni dans celui de l'année de référence (2000-01)
2. Les dépenses afférentes à certains programmes diffèrent d'un rapport à l'autre. Il est normal de corriger et de mettre à jour des chiffres, mais les répercussions de ces changements ne sont pas toujours claires. P. ex.
  - (i) Subventions pour l'intégration des enfants à besoins particuliers. Dans le rapport de référence (2000-01), l'investissement de base était de 580 200 \$ avec une augmentation graduelle de 300 000 \$ en vertu de l'entente sur le DPE, pour un investissement total de 880 200 \$ en 2001-02. Cependant, le rapport 2002-03 (p. 38) montre que les montants indiqués précédemment étaient des prévisions budgétaires. L'investissement réel en 2000-01 était significativement plus élevé que le budget à 779 378 \$, tandis que l'investissement en 2001-02 était un peu moins élevé à 867 148 \$. Ainsi, les véritables augmentations attribuables aux transferts fédéraux de 2001-02 seraient de 87 770 \$ (867 148\$ moins 779 378 \$) plutôt que 300 000\$. Les effets de ce changement ne sont pas clairement expliqués dans le rapport.
  - (ii) Maternelle. Le rapport de référence indique des investissements en maternelle de 2,7 M\$ en 2000-01 avec une augmentation graduelle de 500 000\$ en vertu de l'entente sur le DPE portant l'investissement

total en 2001-02 à 3,2 M\$. Toutefois, le rapport 2001-02 (p. 56) reprend les chiffres de 2000-01, soit 2,5 M\$. Encore une fois, on ne rend pas compte de l'effet des transferts fédéraux. Enfin, le rapport 2002-03 indique (p. 20) que les investissements de l'année courante sont à 3,2 M\$ mais précise que 647 000\$ proviennent de l'Entente sur le DPE.

3. Aucun tableau de synthèse ou comparatif des investissements n'apparaît dans les rapports publics sauf dans celui de l'année de référence. Ainsi, il est difficile de suivre la progression des programmes dans le temps. P. ex. le rapport de référence décrit trois programmes: (1) consultation à domicile pour les enfants atteints d'autisme - évaluation, élaboration de programme, formation aux parents; (2) soutien professionnel à domicile en intervention précoce; (3) soutien, formation et perfectionnement offerts aux garderies qui accueillent des enfants à besoins particuliers. Le rapport 2001-02 présente un seul programme qui pourrait s'y apparenter: perfectionnement professionnel, consultation et programme de soutien à domicile en intervention précoce. On n'explique pas ce qui est advenu des autres programmes.

### Rapports annuels sur les indicateurs comparatifs non financiers des services de garde

	Base An 0 00/01	Total An 1 01/02	Total An 2 02/03	Total An 3 03/04	Total An 4 04/05	Total An 5 05/06	Changm't supérieur à base
<b>DISPONIBILITÉ</b>							
<i>Indicateurs comparatifs clairs non disponibles</i>							
<b>ACCESSIBILITÉ</b>							
<i>Soutien enfants à besoins particuliers (rapport 2002/03 p. 38)</i>							
Nbre d'enfants (temps plein et temps partiel)	165	164	175				
Nbre de garderies	55	56	58				
<b>ABORDABILITÉ</b>							
<i>Indicateurs comparatifs clairs non disponibles</i>							
<b>QUALITÉ</b>							
<i>Indicateurs comparatifs clairs non disponibles (note 1)</i>							

### NOTES

1. Le rapport 2002-03 report comprend une évaluation de base et une deuxième observation réalisées dans le cadre d'un programme d'amélioration de la qualité des services (MIKE).